

Bien détecter le Fomès de l'hévéa et réduire son incidence en Côte d'Ivoire

Fiche hévéa n° 4

Introduction

La pourriture des racines due au champignon *Fomes lignosus* est la plus grave maladie de l'hévéa en Côte d'Ivoire.

Ce champignon du sol, qui se développe sur les souches encore vivantes après abattage des arbres de forêt, se transmet d'arbre en arbre par les racines latérales.

En Côte d'Ivoire, il est présent, à des degrés divers, dans toutes les régions de culture d'hévéa. Il peut entraîner plus de 60 % de mortalité des hévéas dans une plantation non traitée ou mal traitée contre cette maladie.

Cette fiche technique indique comment détecter et traiter correctement la maladie dans une plantation d'hévéa.

Diagnostic

Symptômes indicatifs de la maladie

Les symptômes permettant de penser à une attaque de Fomès sont les suivants (figure 1) :

- feuilles brun-rouges, repliées, qui se dessèchent et finissent par tomber;
- feuilles petites qui demeurent claires à la refoliation;
- fructification de l'arbre hors saison.
- emplacements vides dus à la mort des arbres.

Les symptômes foliaires ne sont que des signaux. Ils indiquent qu'il faut rechercher au pied de l'arbre les traits caractéristiques de la maladie.

Symptômes caractéristiques de la maladie

:- Mycélium blanc sur les racines ou au collet de l'hévéa (figure 2), ou sur la partie basse du tronc (figure 3), premier stade de la maladie;

- Rhizomorphes, cordons de mycélium sur les racines (figure 4)

- Carpophores au pied des arbres (figure 5); c'est le dernier stade de développement de la maladie.

Pour rechercher ces symptômes, creuser au pied des hévéas sur 15-20 cm ou plus, et le long des racines latérales. A faire de préférence quand le sol est humide (mars à mai et septembre à novembre).

Rechercher également ces symptômes sur les souches d'arbres de forêt recouvertes par les herbes, après les avoir nettoyées.

Comment repérer les foyers de maladie dans une plantation

Rechercher les symptômes tous les six mois.

Plantations de moins de 2 ans

Pailler les plants et, 21 jours plus tard, rechercher la présence de mycélium sur le collet du plant.



Figure 1. Symptômes foliaires du Fomès sur hévéa



Fig. 2. Mycélium sur racines



Figure 3. Mycélium sur tronc



Fig. 4. Rhizomorphes de Fomes lignosus sur racines



Figure 5. Carpophore de Fomes lignosus au collet d'un hévéa

Plantations de 2 à 4 ans

Rechercher les formes caractéristiques du Fomès (mycélium, rhizomorphes, carpophores) sur les jeunes hévéas

Plantations de plus de 4 ans :

Sur les arbres présentant des symptômes foliaires et dans les emplacements laissés vides par la mort des arbres, rechercher les formes caractéristiques du Fomès (mycélium, rhizomorphes, carpophores).

Lutte intégrée contre le Fomès

Une méthode de lutte intégrée a été mise au point. Elle associe la lutte agronomique et la lutte chimique.

Lutte agronomique

Lorsque des arbres malades ont été détectés dans une plantation d'hévéa,

1. Marquer les arbres à l'aide de bandes de plastique ou de peinture de différentes couleurs (figure 6) :

- arbres morts à éliminer (couleur noire);
- arbres malades contaminés ou infectés (couleur rouge);
- arbres sains voisins immédiats des arbres morts ou des arbres malades, à protéger (couleur blanche).

2. Isoler les souches ou les arbres atteints de Fomès

Couper les arbres morts ; déterrer les souches d'arbres de moins de 4 ans (figure 7) et les renverser (figure 8), laisser les souches d'arbres de plus de 4 ans.

Dans les deux cas, extirper les racines infectées, les évacuer hors du champ pour les brûler ou les poser au-dessus des grosses souches (figures 8 et 9)

Hévéas en saignée et infectés : faire une tranchée circulaire (25 cm de large, 60 cm de profondeur, 1 m de rayon) autour du pivot (figure 10).

3. Laisser sécher la souche et les racines ainsi que le trou laissé par la souche

Tous les trois mois, et pendant deux ans, arracher les herbes sur la souche, rafraîchir le trou en enlevant la terre autour de la souche d'hévéa isolée. Une souche encore vivante entretient le parasite et constitue un foyer actif.

Ces mesures affaiblissent le champignon et facilitent l'action des produits fongicides.

Lutte chimique

Traiter les arbres malades, leurs voisins immédiats sains, les souches d'arbres malades et les emplacements des arbres morts. Epancher les produits au collet et sur les racines en saison des pluies (mars à mai et septembre à novembre). La formulation liquide est à utiliser par temps sec et à éviter en temps de pluie.

Traiter également les souches et l'emplacement des arbres morts

Le tableau 1 indique les produits homologués en Côte d'Ivoire pour la lutte contre le Fomès et la quantité à apporter.

Répéter l'opération tous les six mois, pendant trois ans, en alternant les produits.

Efficacité de la lutte

L'association de la lutte agronomique et de la lutte chimique donne de bons résultats : environ 75 % de réduction de l'incidence de Fomès après deux ans de traitement.



Figure 6. Marquage des arbres



Figure 7. Isolation de souches d'ancien hévéa infecté



Fig. 8. Souche d'hévéa déterrée et renversée



Fig. 9. Racines coupées entassées sur une souche d'arbre



Fig. 10. Isolation de souche d'hévéa en saignée et malade

Tableau 1. Produits fongicides homologués en Côte d'Ivoire et quantité à apporter par arbre ou par souche

Nom	Quantité à apporter
Atémi S	50 g
Bayfidan 1G	50 g
Vectra 15 G	35 g
Sumi 8 1G	30 g
Caltex 300 TCMB	3,3 ml dans 2 l d'eau



Fig. 11. Application de fongicide au pied de l'hévéa malade